



VILLE D'ORVAULT
MONSIEUR LE MAIRE
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET
DES SERVICES TECHNIQUES
CS 70 616
44706 ORVAULT CEDEX



Saint-Herblain, le **17 AOÛT 2018**

IA/SL/326189/18
**Direction de l'aménagement
du renouvellement urbain et de l'habitat**
Votre contact : Isabelle ALBERT
☎ : 02.28.25.25.76

Objet : Avis du dossier de PC - avenue Claude Antoine Peccot.

Monsieur le Maire,

Par un courrier en date du 27 juin 2018, vous avez transmis au titre de l'article L. 122-1 du Code de l'Environnement, le dossier de permis de construire de 129 logements collectifs porté par la SNC Marignan Résidences.

Après examen, je vous informe que ce dossier n'appelle aucune observation particulière de la part de la Ville de Saint-Herblain.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.



Pour le Maire,
Adjoint délégué à l'aménagement durable de
la ville

Laurent NOBLET